



**Kim NGUYEN,**  
**Associé**  
06 81 44 52 25



**Mélanie BARIL,**  
**Associée**  
06 87 24 99 20



## Météo de rentrée

C'est encore la rentrée ... et quelle rentrée ! Pour ceux qui ont encore la tête en vacances et qui ont coupé leurs outils de communication ces dernières semaines, petit florilège de l'actualité ISR ...

Petit point réglementaire tout d'abord. Le 2 août 2022, le règlement délégué (UE) 2021/1253, qui amende le cadre de la directive MIF 2 en y introduisant les préférences en matière de durabilité est entré en application. D'autres mesures similaires sont attendues pour les PSI (entrée en vigueur le 22/11), et à partir de janvier 2023 pour la régime national dérogatoire des Conseils en Investissement Financier (CIF).

Les CIF ont donc encore quelques mois pour se préparer à la mise en place des vérifications d'adéquation du conseil qu'ils fournissent à leurs clients, à l'identification des types de conflits d'intérêts susceptibles de survenir et à l'évolution de leur gouvernance produits.

Alors que les sociétés de gestion bataillent toujours avec SFDR, notamment les volets taxonomie et PAI, les premiers rapports « article 29 » ont été publiés au début de l'été. Pour

mémoire, le décret d'application prévoyait une publication au plus tard le 30 juin pour les entités soumises au successeur de l'article 173. Pour info, l'ACPR a fait parvenir avant l'été aux fédérations d'investisseurs institutionnels soumis à Solva 2 (assurances, mutuelles, prévoyance) un mail permettant aux structures également soumises à SFDR (essentiellement l'assurance vie) et avec plus de 500 MEUR d'encours de reporter la publication de leur rapport article 29 au 1er septembre (pour tenir compte de la charge de la double publication).

Le label ISR a lancé le 29 juillet une consultation de place pour retenir des avis sur les orientations à venir du label phare de la gestion d'actif en France et en Europe. Intitulé « Pour un label ISR plus exigeant, plus lisible et plus efficace », le document soumis à l'avis des professionnels s'articule autour de 6 axes :

- 1 – la réaffirmation de la nature du label :
- 2 – l'exigence nouvelle de la double matérialité et de sa mesure
- 3 – l'assurance d'une démarche ESG équilibrée
- 4 – la prise en compte du climat dans la stratégie des fonds
- 5 – l'adaptation du référentiel aux différents types de produits financiers
- 6 – la « relecture » du référentiel actuel

Quelques points ont déjà été largement répercutés par la présidente du label et la presse, notamment la réflexion autour de l'interdiction des énergies fossiles (une demande portée par une pétition des AFR) et la possibilité de mettre en place un label « gradué » à l'image du label allemand. Les répondants ont jusqu'au 9 septembre pour envoyer leurs commentaires, mais le calendrier global de l'évolution du label demeure le même, avec un nouveau référentiel attendu pour la fin de l'année.



La bataille autour des notations ESG continue quant à elle : au mois d'avril, la Commission européenne a lancé une consultation sur « *le fonctionnement du marché des notations ESG dans l'Union européenne et sur la prise en compte des facteurs ESG dans les notations de crédit* ». Sans surprise, les poids lourds du secteur des données ESG (MSCI, Moody's, ISS, Fitch, RepRisk, LES Group) se sont tous opposés à une régulation de leur secteur par l'Union Européenne. Si tout le monde semble reconnaître le bien-fondé d'une intervention et d'une forme d'uniformisation, les fournisseurs d'information ont plutôt évoqué l'idée de lignes directrices, voire d'un code de bonne conduite. A l'inverse, et sans surprise, les utilisateurs ont plébiscité l'idée d'une intervention législative, soulignant l'enjeu majeur que représente la transparence des méthodologies dans les systèmes de notation.

La bataille est engagée, avec en toile de fond, comme ce fut déjà le cas pour la notation des risques, l'idée toujours présente d'une agence nationale ou supra-nationale.

Enfin, nous ne nous étendrons pas sur le climat de cet été, dont les répercussions vont encore se faire sentir pendant quelques mois dans nos contrées mais surtout dans des pays moins préparés (notamment les pays soumis à la mousson comme le Pakistan). Le séminaire de rentrée du gouvernement avait un volet entier consacré au climat. En tant qu'investisseur ou fournisseur de produits, cela peut être une bonne idée de se mettre au point. C'est la rentrée pour tous !



**Kermit**

## Raison d'être\*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

*\* Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.*

**Notre expertise issue de la finance traditionnelle et notre connaissance des investisseurs institutionnels nous permettent d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques liées à la mise en place d'une stratégie responsable.**

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

[www.kermitconseil.com](http://www.kermitconseil.com)



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

